

« Ni les Néerlandais, ni les Luxembourgeois n'oublieront jamais qu'ils sont sortis avec les Germain d'une souche commune, bien que Néerlandais et Luxembourgeois aient devancé leurs frères germains sur le terrain de la liberté constitutionnelle. »

En 1843 Schrobilgen, GELLÉ et le gouverneur DE LA FONTAINE, en ce moment encore fortement secourus par Norbert METZ, eurent la satisfaction de voir couronner leur œuvre d'instruction entreprise en 1817 et interrompue par les événements de 1830 : en juillet les Etats votèrent la nouvelle loi scolaire par 24 voix contre 3, et cela nonobstant l'opposition de Mgr. LAURENT, vicaire apostolique depuis 1842.

Dire qu'il s'était agi de dissuader une partie du clergé et bon nombre de communes rurales éconduites au point qu'ils se figuraient mener le bon combat « au nom de la liberté du père de famille et de l'autonomie des communes. »

Dans le corps du « Journal » il y eut un changement : à l'instar de ce qui s'était vu en 1839, Jacques LAMORT figure de nouveau pour la période de 1842 à 1844 comme éditeur responsable.

On croit pouvoir déceler de la part de Schrobilgen et de BARREAU un relâchement dans l'intérêt porté à la chose publique qui, il est vrai et à leurs yeux, est maintenant gérée en toute conscience par leurs amis de la FONTAINE et GELLÉ.

Mais il ne fallut qu'une pierre jetée dans la mare apparemment stagnante de la vie royale grand-ducale pour les voir réapparaître.

Dans son numéro du 15 mai 1844, le « Journal » annonce la parution prochaine d'un journal ultramontain et germanophile. Après avoir démenti les bruits prétendant que le « Journal » cesserait de paraître, il ajoute que « les tentatives de propagande qui ont échoué dans les provinces rhénanes et dans quelques autres contrées de l'Allemagne, vont être tentées à nouveaux frais. . . . Si l'autorité des règles établies est méconnue ou vouée en sacrifice à des prétentions surannées, il n'y aura pour une pareille témérité ni paix ni trêve. . . »

Par suite d'un étrange arrangement conclu avec le fameux Ernest GRÉGOIRE <sup>1)</sup>, Jacques LAMORT devait cesser la publication du « Journal » et mettre ses presses à la disposition du fondateur de l'éphémère « Luxemburger Zeitung », première du nom.

## B. LE COURRIER DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

### a) Période combative (1844—1848).

Le 15 juin le « Journal » annonce qu'il changera de titre mais qu'il paraîtra comme auparavant, les mercredis et samedis, dans les mêmes format et conditions. Le bureau de correspondance sera établi chez le libraire VICTOR HOFFMAN-MERSCH, Place d'Armes, qui figurera comme

<sup>1)</sup> Né en France, vivant en Belgique où lieutenant-colonel de l'armée belge il eut des démêlés avec la justice pour avoir tripoté dans les troubles politiques, Grégoire s'établit à Luxembourg puis, comme médecin, à Paris. (Cf. P. MULLENDORFF, *Luxbg. unter Wilhelm II. u. Wilhelm III.*)